

<http://clg-louis-bleriot-toury.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article97>

Première inscription et réinscription au collège

- Actualités -



Publication date: mardi 11 juin 2024

Copyright © Collège Louis Blériot de TOURY - Tous droits réservés

RENTRÉE 2024

Quand inscrire votre enfant ?

1/ Entrée en classe de **sixième** (Première inscription)

Du **Lundi 17 Juin 2024 (à partir de 14h) au Samedi 29 Juin 2024**

2/ Entrée en classe de **cinquième, quatrième et troisième** (Réinscription)

Du **Vendredi 07 Juin 2024 au Dimanche 23 Juin 2024**

Comment inscrire votre enfant ?

1/ **Inscription uniquement sous format "papier" pour les élèves de 6e**

Télécharger l'ensemble des documents en format WORD ou PDF en [cliquant ici](#)

Ils sont à compléter et à envoyer à ce.0280884j@ac-orleans-tours.fr

En cas de pièce-jointe trop volumineuse, il est possible de compresser un fichier PDF en utilisant :

<https://digipdf.app/compress-pdf>

**Veuillez nommer les documents déposés comme précisé à la fin de ce message.*

2/ **Inscription uniquement en ligne pour les élèves de 5e, 4e et 3e**

Connectez-vous à Téléservices/Inscription en [cliquant ici](#)

Il sera nécessaire d'utiliser votre identifiant et de votre mot de passe Educonnect remis par l'école de votre enfant ou que vous pouvez générer vous-même sur le site.

Il est également possible de s'y connecter à l'aide FranceConnect.

Les documents demandés devront être scannés et déposés sur l'application « Inscription en ligne ».

Veillez **nommer les documents déposés**, comme suit :

" Pour tous les documents sauf les relevés d'identité bancaire (RIB) : nom et prénom de l'élève et type de document
(Exemple : MARTIN Sara Fiche de renseignements)

" Pour les RIB : Nom et prénom du responsable légal 1 financier suivis du nom et du prénom de l'élève (Exemple :
AVRIL Paul MARTIN Sara RIB)

Remarques :

Première inscription et réinscription au collège

* Les parents qui n'utilisent que leur téléphone portable pourront scanner leurs documents avec des outils gratuits comme CamScanner.

* Veuillez noter qu'en raison d'un changement de logiciel comptable à la rentrée 2024, les paiements (des frais de demi-pension notamment) ne seront pas possible par prélèvement automatique ; vous pourrez payer par télépaiement (moyen de paiement sécurisé), par carte bancaire, en espèces et par chèque.

* **Consentement à l'étude du droit automatique à bourse** : Il vous sera possible, à compter du 18 Juin 2024, d'accepter ou de refuser l'étude automatique de votre droit à bourse pour l'enfant que vous avez à charge. Si vous acceptez, vous devrez fournir des informations complémentaires pour que votre droit à bourse soit examiné.

*Des documents d'informations sont à votre disposition en pièce-jointe.

Si vous rencontrez des difficultés pour réaliser l'inscription en ligne, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du collège au : 02.37.90.40.43